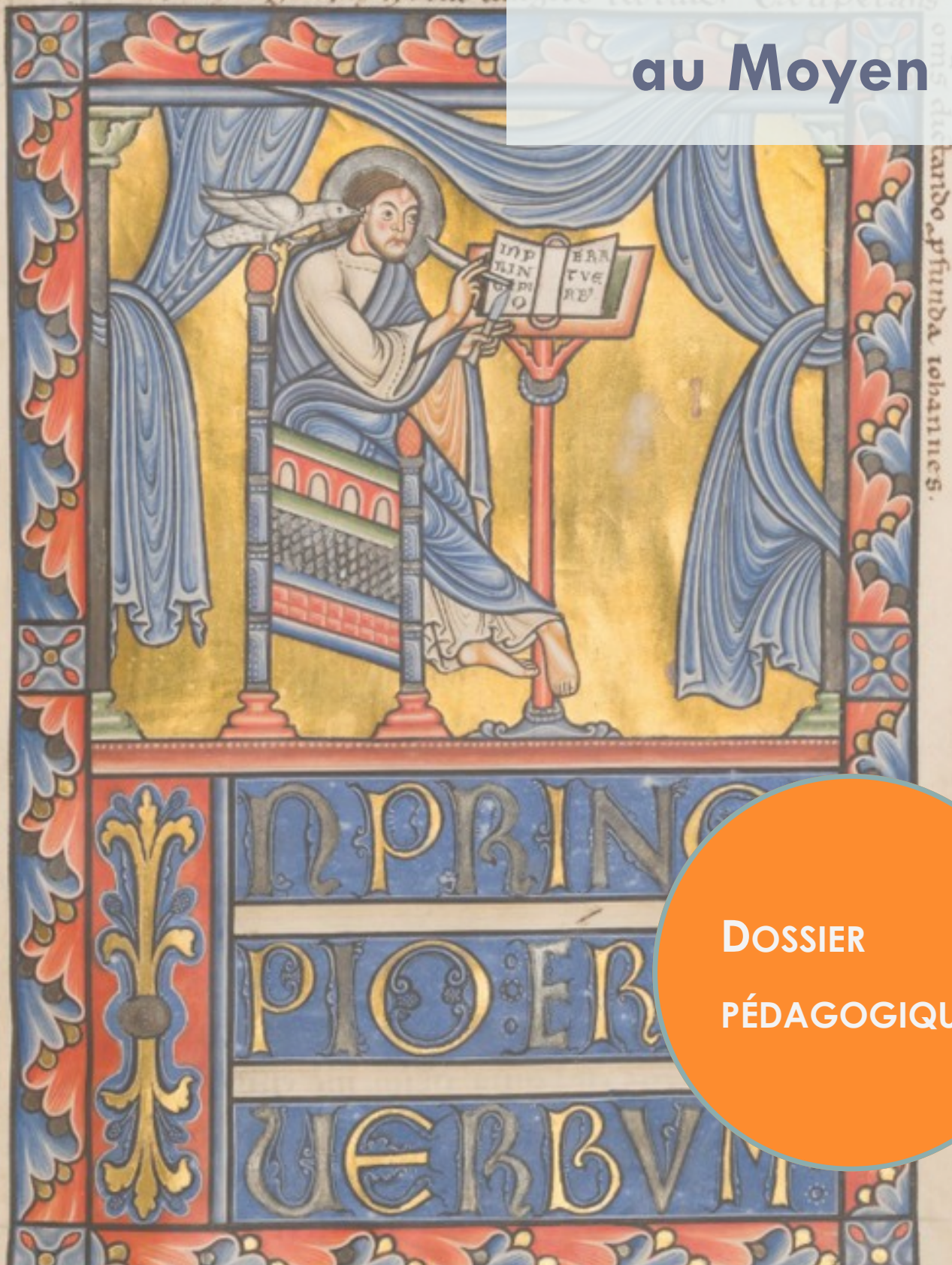


Le livre manuscrit

au Moyen Âge



DOSSIER
PÉDAGOGIQUE

Le codex : un objet médiéval

*On peut situer grosso modo le Moyen Âge entre deux innovations techniques majeures pour l'histoire du livre. Le passage du rouleau au **codex*** et l'invention de l'imprimerie par Gutenberg à Mayence en 1456.*

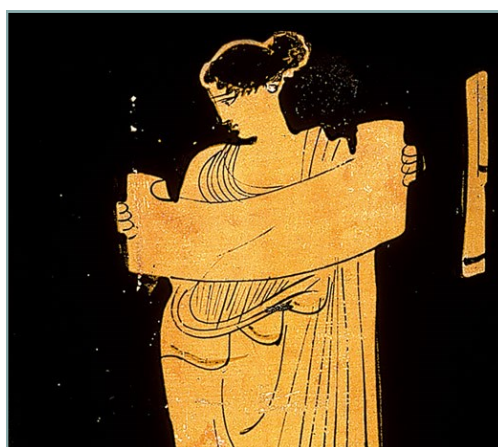
Avant le codex était le volumen

Le livre tel que nous le connaissons aujourd'hui est une invention de l'Antiquité romaine. Il apparaît au 1^{er} siècle de notre ère et va se développer au fil du temps. On le nomme alors *codex*. Le codex est un mot latin qui désigne le livre formé de feuilles pliées et assemblées en **cahiers***, et couvert d'une reliure. Les plus anciens vestiges de codex en **parcemin*** datent du début du II^e siècle.

Auparavant, les textes étaient écrits sur des tablettes recouvertes de cire ou des rouleaux, souvent en papyrus, que l'on appelait **volumen***. Ces supports d'écriture ne disparaissent pas complètement avec la fin de l'Antiquité et sont toujours utilisés durant le Moyen Âge pour des documents à usage éphémère.

Le codex rencontrera de plus en plus de succès au fil du temps, pour différentes raisons. Le codex contient beaucoup plus de texte que le rouleau antique et il occupe moins de place dans les bibliothèques. Par ailleurs, il est plus facile à manipuler : le lecteur peut garder une main libre pour écrire et donc l'annoter, le commenter ou **gloser*** le texte.

Il offre également une véritable architecture du texte qui est séquencé en pages, hiérarchisé en chapitres, puis en paragraphes. Aisément manipulable, on peut le parcourir en avant comme en arrière au fil de sa curiosité ou des besoins de la lecture. Cela n'était pas possible avec les **volumen*** qu'il fallait rouler sur eux-mêmes afin de faire défiler le texte.



Muse lisant un *volumen*
Peintre de Klügman, Athènes, vers 435-425 av. J.-C.
Lécythe à figures rouges. H. 25,5 cm ; ø 7,8 cm

Ce passage d'un support à l'autre, qui bouleverse les habitudes d'écriture et de lecture, prend plusieurs siècles. Il est impulsé par les chrétiens : la Bible est copiée sur codex dès le II^e siècle ; mais les Romains et les Grecs continuent d'inscrire leurs comptes, contrats et notes diverses sur des tablettes de bois recouvertes de cire et lisent les textes littéraires dans des rouleaux. Le codex s'impose vraiment au IV^e siècle dans l'Occident latin et au V^e siècle dans l'Empire byzantin.

Astuce : les mots en gras suivis d'une astérisque sont expliqués dans le glossaire, en page 14.

La fabrication d'un manuscrit



La réalisation d'un manuscrit représente une œuvre de longue haleine, qui se déroule en plusieurs étapes et fait appel aux compétences de plusieurs artisans et artistes. Chaque manuscrit est un exemplaire unique, car tout est fait à la main. C'est d'ailleurs l'origine de son nom : du latin *manuscriptus*, ou « écrit à la main ».

Université de Liège. Manuscrit 137. Fol. 17. Détail.
Voir : <http://donum.ulg.ac.be/peps/Ms0137/>

Astuce : un clic sur les images de ce dossier vous emmènera à la version numérique du manuscrit

Les cahiers

Pour fabriquer le cahier, élément fondamental du manuscrit médiéval, les artisans commençaient par découper le **parcemin*** en morceaux. Puis ils le pliaient en deux, en quatre ou en huit, selon le

format souhaité, pour former les cahiers. Sur une double page, un **côté chair*** fait habituellement face à un côté poil.

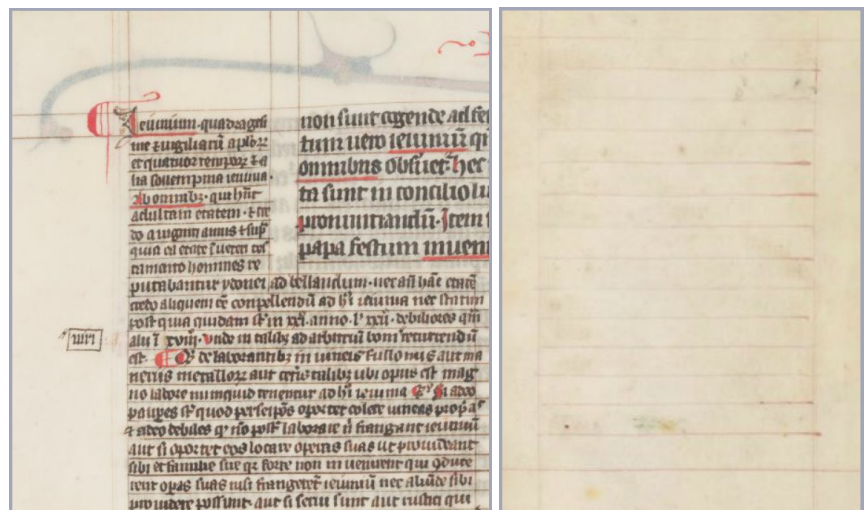
L'ensemble des cahiers nécessaires à la réalisation du ma-

nuscrit était ensuite confié à un ou plusieurs scribes pour le travail de copie.

* plus d'informations sur le parchemin en page 8

La réglure

Avant le travail d'écriture, les feuillets du manuscrit recevaient ce qu'on appelle la **réglure***, c'est-à-dire un ensemble de lignes déterminant la surface écrite. Elle est à peu près régulière pour un même manuscrit. La **réglure*** avait pour utilité d'homogénéiser l'aspect de la copie, de guider le scribe et de lui permettre de calibrer son écriture. Elle permet également de structurer la mise en page et de délimiter l'espace réservé aux illustrations ou aux **gloses***.



Exemples de réglure.

Université de Liège. Manuscrit 137. Fol. 66v (gauche) <http://donum.ulg.ac.be/peps/Ms0137/> ;
Manuscrit Wittert 26. Fol. 230 (droite) <http://donum.ulg.ac.be/peps/MsW026/>

Le texte



Exemple de réclame.

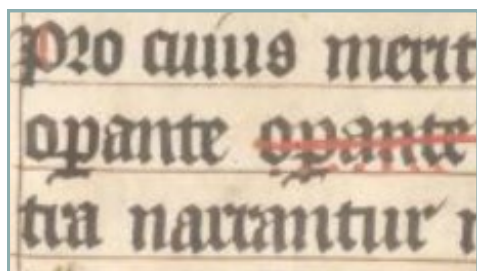
Université de Liège. Manuscrit Wittert 26. Fol. 52

<http://donum.ulg.ac.be/peps/MsWoz6/>

La première étape consiste en la copie du texte proprement dit. Souvent, pour aller plus vite, celle-ci est confiée à plusieurs scribes différents, qui se partagent les cahiers de l'exemplaire à transcrire. Pour pouvoir rassembler les cahiers dans le bon ordre pour la reliure, le **copiste*** inscrit, à la fin de chaque cahier, une **réclame*** c'est-à-dire les premiers mots du cahier suivant.

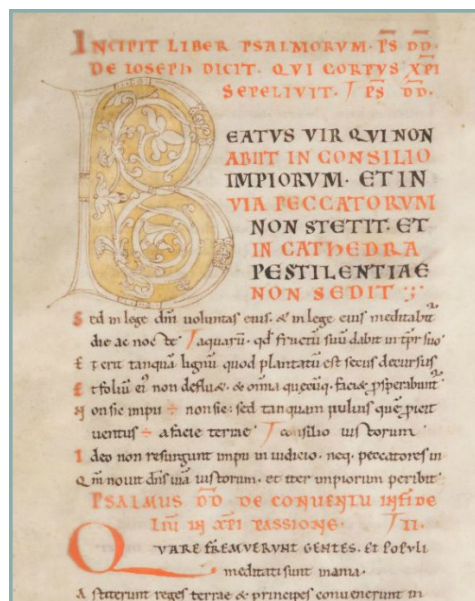
L'encre rouge est réservée aux titres. Cette habitude d'écrire les titres en rouge a donné son nom aux « **rubriques*** » venant du latin *ruber* qui signifie rouge. Ces **rubriques*** ou titres écrits en rouge sont indispensables pour se repérer dans le manuscrit car le plus souvent, il n'y a ni table des matières, ni index.

Il arrive parfois que le scribe se trompe en recopiant le texte : il peut oublier des mots, mal lire le mot qu'il recopie ou être distrait et écrire deux fois le même mot. Il peut alors soit gratter le **parchemin*** pour effacer le mot, soit le barrer. Dans les **scriptoria*** importants, le travail de correction est effectué par le chef de l'atelier qui réunit les cahiers et corrige les erreurs en les soulignant en pointillés.



Le chef d'atelier a repéré une erreur dans ce manuscrit.

Université de Liège. Manuscrit 57. Fol. 314. <http://donum.ulg.ac.be/peps/Mso057/>



L'encre rouge est réservée aux titres.

Université de Liège. Manuscrit 225. Fol. 3v.

<http://donum.ulg.ac.be/peps/Mso225/>

Le scribe, enfin, peut se charger de réaliser une ornementation d'ampleur réduite sur le manuscrit (l'ornementation complète étant plutôt confiée à l'**enlumineur***).

La décoration

Les cahiers sont ensuite confiés à un ou plusieurs **enlumineurs*** pour la décoration. Cette décoration peut consister en de simples **lettrines***.



Exemples de lettrines.

Université de Liège. Manuscrit 222. Fol. 4v et 5 (ci-dessus) <http://donum.ulg.ac.be/peps/Mso222/> ;

Manuscrit 102. Fol. 4v. (en-haut, à droite) <http://donum.ulg.ac.be/peps/Mso102/> ;

Manuscrit 224. Fol. 27v (en-bas, à droite) <http://donum.ulg.ac.be/peps/Mso224/>



Il peut également y avoir un décor plus élaboré avec une **décoration marginale***. Les manuscrits destinés à une clientèle prestigieuse présentent des enluminures qui peuvent occuper une pleine page.

Exemple de décoration marginale.

Université de Liège. Manuscrit Wittert 19. Fol. 41.

<http://donum.ulg.ac.be/peps/MsWo19/>



Enluminures en pleine page.

Université de Liège. Manuscrit Wittert 13. Fol. 62v (gauche) <http://donum.ulg.ac.be/peps/MsWo13/> ;

Manuscrit 431. Fol. 10v. (centre) <http://donum.ulg.ac.be/peps/Mso431/> ;

Manuscrit Wittert 29. Fol. 46 (droite) <http://donum.ulg.ac.be/peps/MsWo29/>.

La décoration (suite)

Défini par un maître d'ouvrage qui peut être soit le commanditaire, soit le chef d'atelier, le programme iconographique est indiqué au peintre qui travaille d'après un modèle, ou exemplum. Il y a peu de place pour la créativité dans les scènes religieuses dont l'iconographie est codifiée. Par contre, on trouve une plus grande liberté d'expression dans les marges où l'**enlumineur*** peut laisser libre cours à son imagination.



Feuillet d'un cahier de modèles : L'âme d'un défunt menée par un ange ; Episodes de la vie de saint Paul ; Conversion de saint Paul. Dessin à l'encre. Début du 16e siècle.

Copyright : Collections artistiques de l'Université de Liège



Les marges des manuscrits laissent plus de liberté aux enlumineurs.

Université de Liège. Manuscrit Wittert 26. Fol. 63v. (haut)

<http://donum.ulg.ac.be/peps/MsWo26/>

Manuscrit 431. Fol. 56 (bas)

<http://donum.ulg.ac.be/peps/Ms0431/>

La reliure

Les reliures sont également réalisées à la main. Lorsque les **cahiers*** sont achevés (texte et enluminure), ils sont rassemblés et confiés au relieur. Les **cahiers*** vont être cousus ensemble. Les **plats*** des reliures sont réalisés avec des **ais*** en bois. Ceux-ci sont recouverts d'une peau que l'on peut décorer.

Pour maintenir le manuscrit fermé, on ajoute des **fermoirs*** qui peuvent être des liens en peau ou des éléments métalliques. Parfois d'autres éléments comme des **boulons*** sont appliqués.



Exemple de reliure réalisée avec des ais en bois: le Tacuinum sanitatis.
Université de Liège. Manuscrit 1041.
<http://donum.ulg.ac.be/peps/Ms1041/>



Exemple de fermoirs.
Université de Liège. Manuscrit Wittert 12.
<http://donum.ulg.ac.be/peps/MsWo12/>

Matériaux du livre

Le parchemin

La fabrication du parchemin à partir de peaux, le plus souvent de mouton, de veau ou de chèvre, a été mise au point, selon la tradition, vers le II^e siècle avant J.-C. à Pergame (sur la côte est de l'actuelle Turquie). Le mot parchemin, en grec *pergamênê*, vient du nom de cette ville. En latin, c'est le mot *pergamena* qui sera utilisé, donnant par la suite le mot "parchemin" en français. L'usage du parchemin se répand aux III^e et IV^e siècles après Jésus-Christ et son succès perdurera en Occident jusqu'au XIII^e siècle, date à laquelle il sera progressivement remplacé par le papier.

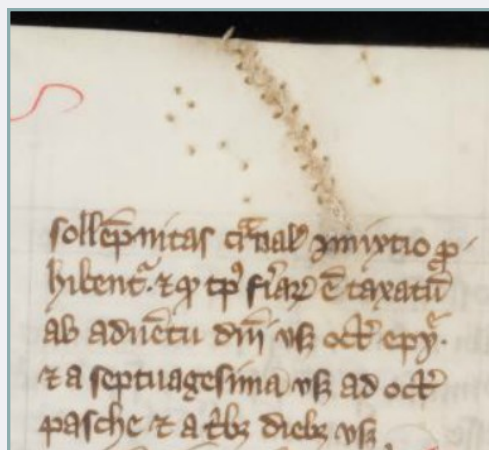
Le parchemin est fabriqué dans des ateliers spécialisés qui sont souvent situés à proximité d'un monastère ou dans les villes.

Après avoir écorché l'animal, la peau est trempée en rivière pour la débarrasser des impuretés. Les peaux sont ensuite empilées les unes sur les autres, le **côté chair*** toujours au-dessus. On enduit ensuite les peaux, **côté chair***, de chaux et on les plie en deux (côté chair sur côté chair).

Au bout d'une dizaine de jours, les peaux sont lavées et épilées. Elles sont ensuite baignées dans plusieurs bains de chaux et tendues sur des herses. Les peaux sont alors écharnées c'est-à-dire raclées pour enlever les restes de chairs et de graisses. On les saupoudre ensuite de craie, puis on les ponce pour rendre leur surface lisse et souple.

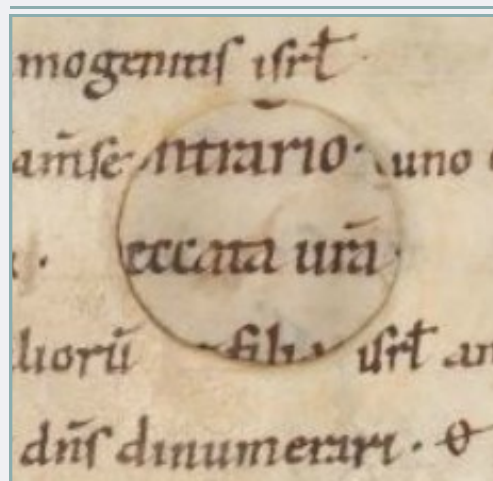
La préparation terminée, le parchemin pré-

sente une différence de couleur et de texture entre le "**côté poil**"* (dit également "côté fleur") et le "**côté chair**"*. Comme on le voit, le travail de préparation a une incidence sur la qualité du parchemin, mais celle-ci est (...)



Exemple de feuillet consolidé. Université de Liège. Manuscrit 137. Fol. 15.

<http://donum.ulg.ac.be/peps/Ms0137/>



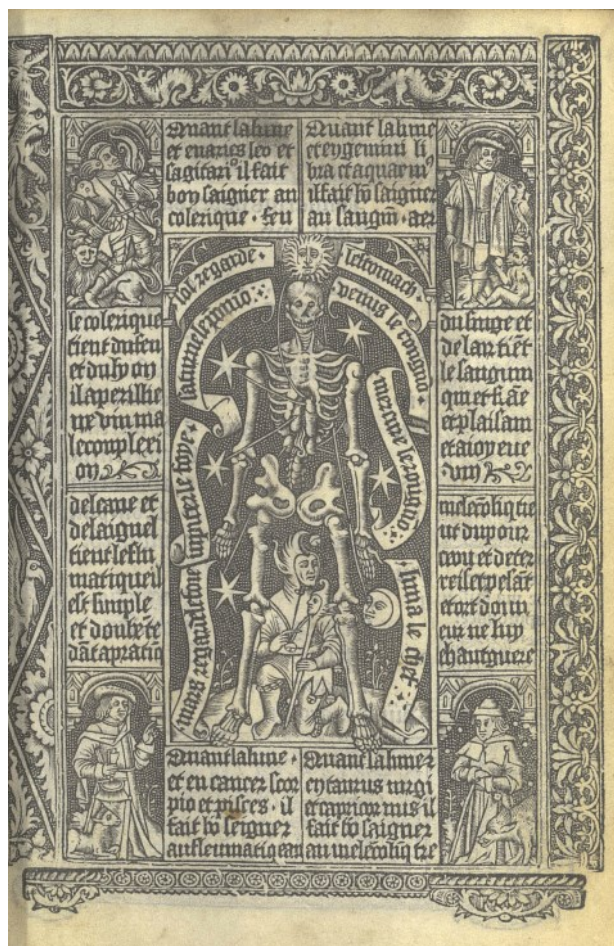
Exemple de coutelure. Université de Liège. Manuscrit 224. Fol. 61.

<http://donum.ulg.ac.be/peps/Ms0224/>

(...) également conditionnée par la matière première, c'est-à-dire la peau, dont la qualité varie suivant les espèces, l'âge, l'état de santé de l'animal, ou encore les blessures qu'il a reçues. Selon le type de manuscrit, la qualité du parchemin qui le compose est variable.

Le parchemin étant un matériau coûteux, on ne le gaspillait pas. On rencontre fréquemment dans les manuscrits des consolidations réalisées lors de la fabrication du manuscrit. Ce sont souvent les bords des feuillets qui sont consolidés. Suivant le soin apporté à la préparation de la peau, on peut également trouver des **coute-lures***, entailles accidentelles faites lors de la dépouille de l'animal. Elles se présentent sous la forme d'un trou circulaire dans le folio. Le scribe prend soin de les contourner lors de la copie du texte. (...)

Succédant au papyrus, le parchemin sera peu à peu supplanté à son tour par le papier, dont l'usage, venu de Chine, se répand en Europe à partir de la fin du XIII^e siècle. Bien que plus coûteux, le parchemin restera cependant le support privilégié et indispensable pour tout manuscrit destiné à une clientèle fortunée et exigeante. Certaines éditions imprimées de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle sont même tirées sur parchemin et enluminées à la main pour se rapprocher de l'aspect du manuscrit traditionnel.

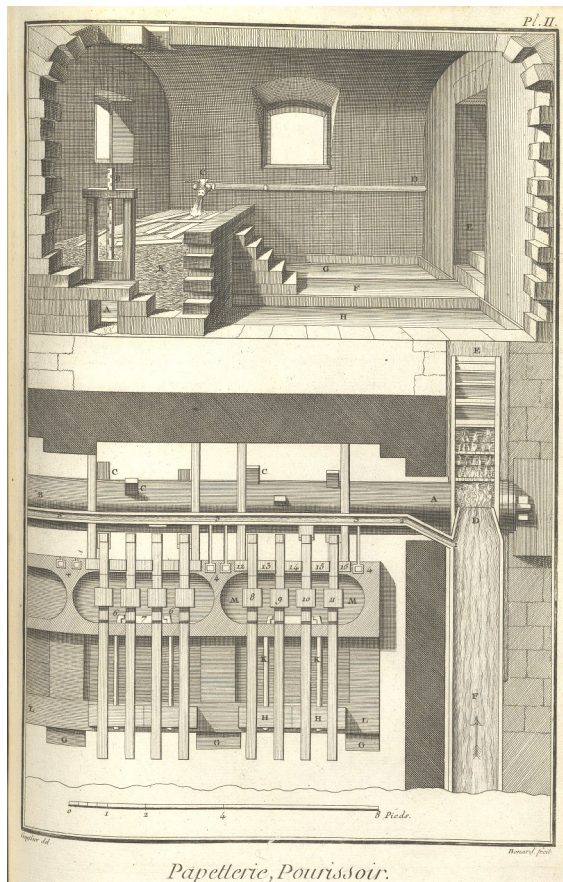


Les présentes heures a lusaige de Chalo[n]s. Livre d'heures imprimé sur parchemin. Paris, 1514. Université de Liège, R2337A.

Le papier

Inventé en Chine vers 105 après Jésus-Christ, le papier ne parviendra en Europe qu'au XII^e siècle dans l'Espagne musulmane et en Sicile, et au XIII^e siècle en Italie. Ce n'est qu'au XIV^e siècle que des moulins à papier vont se développer dans le nord de la France.

Au Moyen Âge, la matière première qui sert à fabriquer le papier est le chiffon de chanvre ou de lin. Ces chiffons sont collectés et apportés au moulin à papier. Là, ils sont lessivés, découpés et triés. Ils sont ensuite mis dans un **pourrissoir*** où ils sont aspergés d'eau. Commence alors la fermentation. Après une dizaine de jours au **pourrissoir***, les chiffons sont battus par des piles (de gros marteaux), actionnées par une roue à aube. La pâte ainsi obtenue est mélangée avec de l'eau et est versée dans une cuve en bois. C'est autour de cette cuve que se passe la fabrication de la feuille de papier. L'ouvrier plonge une **forme*** (sorte de grand tamis rectangulaire) dans la cuve, la ressort et la secoue. Ainsi, la pâte à papier s'étale et forme une feuille. Celle-ci est déposée sur un feutre et on la recouvre d'un second. Les feuilles suivantes sont déposées par-dessus, chaque fois isolées par un nouveau feutre. L'ensemble des feuilles et des feutres sont ensuite pressés pour enlever l'excédent d'eau. Puis, les feuilles sont mises à sécher. Un fois sèche, la feuille est encollée et est prête à être utilisée.



Filigrane

Au fond de la forme, le papetier accroche un petit motif réalisé à l'aide d'un fil de laiton. Ce motif va laisser une marque dans la feuille de papier. C'est que l'on appelle le « filigrane », la marque de fabrique du papetier.

L'encre, les pigments et la dorure

L'encre

On rencontre deux types d'encre de couleur noire. L'une est faite à base de noir de carbone (produits calcinés ou noir de suie) mélangé à de la gomme. Ce type d'encre se présentait sous forme solide et était dilué avec de l'eau pour l'utilisation. L'autre type d'encre, dite encre « métallurgique », est fabriqué à partir d'une décoction de noix de galle, un parasite qui pousse sur les chênes. L'encre rouge est le plus souvent un oxyde de plomb appelé minium.



Noix de galle.

Pigments & dorures

Les peintures en tube telles que nous les connaissons aujourd'hui n'existent pas au Moyen Âge. Le peintre fabrique ses couleurs à partir de pigments ou de colorants d'origine natu-

relle. Les pigments sont souvent des minéraux que le miniaturiste broie et mélange avec un liant à base d'eau, de jaune et/ou de blanc d'œuf ou de colle. Les colorants sont obtenus à partir de plantes ou d'animaux.

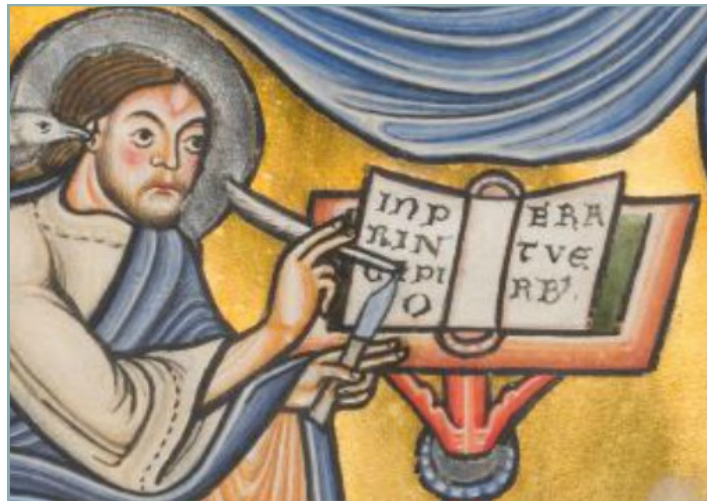
Pour les parties dorées ou argentées, on utilise de l'or ou de l'argent en feuille ou en poudre.



Exemple de dorure.
 Université de Liège. Manuscrit 431. Fol. 31v.
<http://donum.ulg.ac.be/peps/Mso431/>

Les instruments d'écriture

Avant l'invention de l'imprimerie au XV^e siècle, tous les livres sont copiés à la main. Le scribe copie ou rédige quelques feuillets par jour. Pour écrire, il utilise soit un calame, c'est-à-dire un roseau taillé, soit une plume d'oiseau. Les meilleures plumes sont les plumes d'oie. Elles sont en partie ébarbées et taillées à l'aide d'un canif.



Université de Liège. Manuscrit 363. Fol. 131.

<http://donum.ulg.ac.be/peps/Mso363/>

Des livres, réalisés par qui et pour qui ?

Pendant le Haut Moyen Âge et la Période Romane, c'est-à-dire du VIII^e au XII^e siècle, les ateliers sont essentiellement monastiques. Les ateliers de copies ou **scriptoria*** (du latin *scribere* qui signifie écrire), sont les principaux centres de production jusqu'au XII^e siècle. Les monastères ne sont pas seulement des centres de réflexion spirituelle et de production intellectuelle, ce sont aussi les lieux de production et de conservation des livres. Il n'est pas rare de voir travailler une dizaine de scribes au sein d'un même **scriptorium***. Chaque scribe réalisait en moyenne trois feuillets par jour.

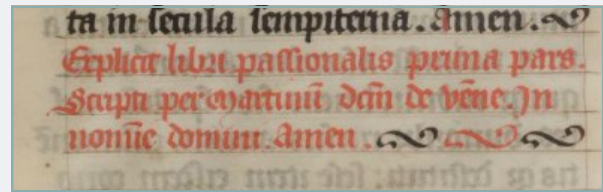
A partir du XII^e siècle, des ateliers laïcs se développent dans les villes et le métier de **libraire*** apparaît. Le libraire va organiser la réalisation de l'ouvrage en faisant appel aux **parcheminiers***, **copistes***, **enlumineurs*** et relieurs. C'est lui également qui commercialise l'ouvrage. Le libraire possède des modèles de textes qui se présentent sous la forme de petits cahiers non reliés que l'on appelle **peciae***. Ces cahiers sont mis à la disposition des scribes qui travaillent pour le libraire ou peuvent être loués par des étudiants qui souhaitent une copie bon marché d'un texte. En outre, ce système permettait de copier rapidement le même texte en plusieurs exemplaires.

Parfois, à la fin d'un manuscrit, le **copiste*** ajoute un court texte où il mentionne son nom, l'année de la copie, les conditions dans lesquelles il a travaillé... C'est ce que l'on appelle un **colophon***.

Les manuscrits sont des objets de luxe réservés à des privilégiés issus de la noblesse ou du clergé. Le plus simple des manuscrits coûte cher. Il faut d'abord acheter le parchemin, payer la copie et l'enluminure et enfin la reliure.

On peut distinguer deux types de manuscrits. Ceux destinés aux religieux, qui sont plus ou moins décorés, et les manuscrits destinés aux laïcs. Dans ce dernier cas, il s'agit souvent d'objets de prestige présentant une riche décoration.

Les bibliothèques ecclésiastiques renferment des manuscrits liturgiques et théologiques, mais elles conservent également les textes des auteurs de l'Antiquité. C'est en grande partie grâce aux copies médiévales que ces textes nous sont connus aujourd'hui. Les bibliothèques des laïcs renferment des ouvrages religieux destinés à la dévotion personnelle comme les livres d'heures, mais aussi de nombreux ouvrages profanes. Ce sont des livres d'histoire, de sciences ou des romans.



Exemple de colophon.
Université de Liège. Manuscrit 57. Fol. 310v.



Manuscrit orné d'une riche décoration.
Université de Liège. Manuscrit Wittert 14. Fol. 100v.
<http://donum.ulg.ac.be/peps/MsW014/>



Tacuinum Sanitatis. Université de Liège. Manuscrit 1041.
Fol. 4v. - 5. <http://donum.ulg.ac.be/peps/Ms1041/>

Glossaire

Ais : planchette de bois servant de plat pour la reliure.

Boulon : élément métallique globuleux fixé sur le plat de reliure destiné à éviter l'usure par frottement lorsque l'ouvrage est posé sur le pupitre.

Cahier : ensemble de feuilles pliées 1, 2, 3 ou 4 fois, puis découpées.

Codex : mot latin qui désigne le livre formé de feuilles pliées et assemblées en cahiers, et couvert d'une reliure.

Colophon : court texte terminant un manuscrit qui livre des informations sur copiste, la date de réalisation, le commanditaire...

Copiste : personne qui, avant l'invention de l'imprimerie, copiait les textes des manuscrits.

Côté chair : coté du parchemin qui était en contact avec la chair de l'animal par opposition au côté poil ou fleur.

Coutelure : entaille faite dans la peau lors de l'écharnage. Avec le séchage, elle prend une forme circulaire.

Décoration marginale : décoration dans la marge des manuscrits.

Enlumineur : peintre chargé de la décoration des manuscrits.

Fermeoir : élément qui sert à maintenir l'ouvrage fermé.

Filigrane : marque du papetier qui figure en transparence sur la feuille.

Forme : tamis en bois et métal dont se sert le papetier pour fabriquer les feuilles de papier.

Glose, gloser : gloser un texte signifie le commenter, en y ajoutant des notes explicatives per-

mettant d'en préciser le sens.

Lettrine : lettre majuscule qui débute une partie de texte et qui est décorée.

Libraire : Au Moyen Âge, le libraire est la personne qui coordonne la réalisation du manuscrit et qui le vend.

Parchemin : peau de veau, chèvre ou mouton qui est traitée pour pouvoir servir de support d'écriture.

Parcheminier : personne qui fabrique du parchemin.

Pecia : cahier non relié contenant le modèle d'un texte.

Plat : support formant la couverture d'un livre relié. Il peut être rigide (bois) ou plus souple (carton...).

Pourrissoir : endroit où l'on prépare la pâte à papier.

Réclame : inscription en bas de page qui reprend les premiers mots de la page suivante. Souvent située à fin d'un cahier, elle permet de s'assurer que les feuilles ou les cahiers sont dans le bon ordre.

Réglure : ensemble de lignes tracées sur la page avant l'écriture qui sert à la mise en page.

Rubrique : partie de texte ou titre mise en évidence par l'emploi d'encre rouge.

Scriptorium, scriptoria : local dans les monastères où se pratique la copie des livres.

Volumen : rouleau en papyrus ou en parchemin où le texte est écrit perpendiculairement au sens du déroulement.

Pour aller plus loin...

Du PEP'S à l'ULG : 49 manuscrits médiévaux et renaissants, accessibles en ligne

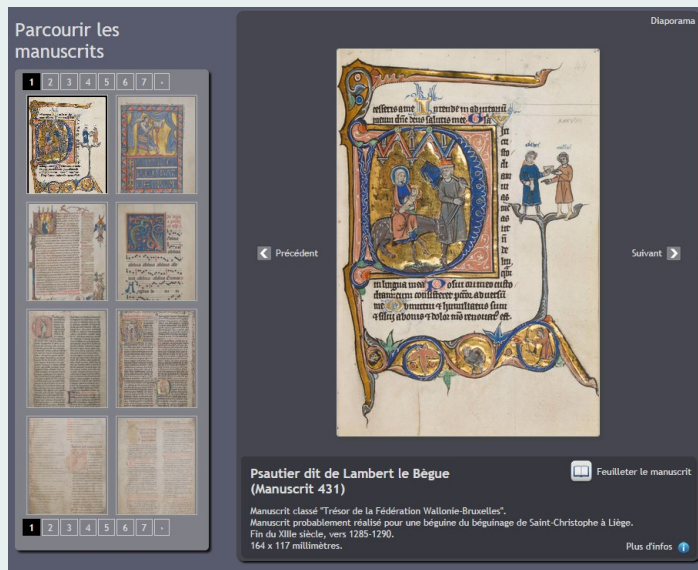
Au cours de l'année 2013, une cinquantaine de manuscrits médiévaux exceptionnels conservés au sein du Réseau des Bibliothèques de l'ULg ont pu être numérisés avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leurs 17.000 pages sont accessibles en ligne, gratuitement.

Où ?

Sur le site des bibliothèques de l'ULg > rubrique « Patrimoine » > Expositions virtuelles > PEP'S

ou directement via le lien :

<http://www.libnet.ulg.ac.be/fr/content/du-pep-s-l-ulg-49-manuscrits-medievaux-et-renaissants-numerises>



Une page dédiée aux manuscrits

Une page du site des bibliothèques de l'ULg est également dédiée au fonds de manuscrits.

(Rubrique « Patrimoine » > Fonds remarquables > Manuscrits)

<http://www.libnet.ulg.ac.be/fr/content/les-manuscrits>

Retrouvez-y toutes les informations nécessaires : contenu du fonds, inventaires, adresse de contact.



L'Université de Liège possède un fonds de plus de 6000 manuscrits médiévaux, modernes et contemporains. Ils proviennent pour l'essentiel des souvents et abbayes de l'ancienne Principauté de Liège, du legs Sidrin Wittert (117 manuscrits dont 25 livres d'heures) et de donations.

Certains de ces manuscrits sont des témoignages exceptionnels de l'art de l'enluminure en Europe. Deux d'entre eux sont classés "Trésor de la Communauté Française". À côté des manuscrits occidentaux, un fonds d'environ 500 manuscrits orientaux est également conservé à l'Université.

Une cinquantaine des manuscrits du fonds ont été numérisés en 2013. Ils sont désormais intégralement accessibles en ligne (voir lien ci-dessous), mais également dans nos locaux, sur des bornes tactiles où les images peuvent être consultées en meilleure qualité.

Contact : manuscrits@ulg.ac.be

- Manuscrits et fonds anciens
- Du pep's à l'ULg : 49 manuscrits médiévaux et renaissants numérisés

*** Détails**

Localisation / Plan de classement:

Conditions d'accès spécifiques:

Ces manuscrits sont consultables uniquement sur rendez-vous.

Bibliographie:

Fievs, J., *Bibliothèque de l'Université de Liège. Catalogue des manuscrits*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1875 (version numérisée).

Hoyoux, J., *Inventaire des manuscrits de l'Université de Liège*, Liège, Université de Liège, 1970-1977 (version numérisée) :

- Tome 1 : Manuscrits acquis de 1886 à 1960.
- Tome 2 : Manuscrits scientifiques.
- Tome 3 : Manuscrits acquis de 1886 à 1960. Continuation et supplément des tomes 1 et 2.

Pour toute question, information, ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse :

manuscrits@ulg.ac.be

Le livre manuscrit

au Moyen Âge



DOSSIER
PÉDAGOGIQUE